



SÈVRE ET BOCAGE

Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

L'ECO-PÂTURAGE AU SEIN DES ZONES URBANISEES

Rencontre du vendredi 8 septembre 2017
Mortagne-sur-Sèvre





Introduction

- **Damien ROY**, commune de Mortagne-sur-Sèvre
- **Louis-Marie BOUTIN**, vice-président du CPIE Sèvre et Bocage
- **Jean-François DREVIN**, chargé de mission Crepepp Ecophyto ZNA- JEVI
- **Justine BARBE** – Trivalis

Programme



- **Préambule**

L'éco-pâturage sur le territoire, plus qu'une simple tendance

par Emmanuel Jarny, CPIE Sèvre et Bocage

- **Table-ronde**

Faire pâturer les animaux pour entretenir les espaces : une pratique en développement au sein des collectivités et des entreprises

Avec Jean-François Fruchet, La Verrie / Yannick Maudet, Mortagne-sur-Sèvre / Alain Grasset, Steelgo / Pierre-Yves Marquis, CPIE Sèvre et Bocage / Thierry Renaudineau, GDS Vendée

- **Visites de terrain**

5 ans de pratiques évolutives d'éco-pâturage dans les jardins de la Cure à Mortagne-sur-Sèvre

Avec Yannick Maudet, Mortagne-sur-Sèvre / Jean Bellouard, éco-pâtureur / Sébastien Brin, éco-jardinier / Thierry Renaudineau, GDS Vendée

- **Verre de l'amitié**



L'éco-pâturage sur le territoire, plus qu'une simple tendance

- Emmanuel JARNY, CPIE Sèvre et Bocage

Qu'est-ce que l'éco-pâturage ?

Pratique de gestion douce d'espaces verts par le pâturage d'herbivores

- > En alternative ou en complémentarité à un entretien mécanique
- > En réponse à différents enjeux : **environnementaux, paysagers, sociétaux**

Pour l'entretien d'espaces difficilement valorisables par le milieu agricole (espaces verts, terrains de particuliers, zones industrielles). *Dans la mesure du possible, les zones agricoles appartenant aux collectivités doivent rester disponibles pour le monde agricole.*

La valorisation économique de l'animal (production de viande, de lait) n'est pas l'objectif prioritaire.



Des projets qui se multiplient localement...

- Une multiplication des projets en France **notamment dans l'Ouest**.
- Une tendance forte pour gérer des espaces dit « naturels » répertoriés dans le cadre de la **gestion différenciée** et dans le cadre de **l'optimisation des coûts de fonctionnement** des collectivités
- Initialement : appel à des particuliers (éleveurs amateurs), à des agriculteurs ou gestion du troupeau en régie interne.
- Depuis 2013, **structuration des bases techniques de l'éco-pâturage** : pâturage tournant, chargement instantané, etc.
- Des **leviers financiers** : Contrat Nature du Pays du bocage vendéen par exemple.
- Le **développement d'une filière économique et de prestataires** (agriculteur, paysagiste) à destination des collectivités, des particuliers et des entreprises (zones industrielles, artisanales).

Les raisons d'un tel engouement...

- Un **élément déclencheur** : la mise en place de **la gestion différenciée** et **la transition « zéro pesticide »** sur les espaces publics.

- > Définition d'espaces « naturels » « rustiques » souvent en périphérie, en transition ville campagne
- > La volonté de laisser pénétrer la nature en ville ou dans nos bourgs

- Concilier la maîtrise des coûts de fonctionnement et l'augmentation des surfaces à gérer passe par **la désintensification de l'entretien de certains espaces** en fonction de critères paysagers, sociaux, écologiques.

- Faciliter la gestion de ces espaces spécifiques :

- > Le mode de gestion mécanique n'est pas toujours évident (accessibilité, matériel pas toujours adapté)
- > Les critères de gestion ne sont pas toujours maîtrisés par les équipes techniques, car éloignés des habitudes horticoles.
- > Le résultat esthétique n'est pas toujours compris par les riverains

L'éco-pâturage devient alors une réponse à la problématique de gestion ces espaces.

Renforcer l'identité de notre territoire

Le développement urbain et économique a souvent engendré **l'homogénéisation des paysages, le morcellement de l'espace rural** avec notamment la création d'espaces verts à la fonction pas toujours identifiée dont la gestion aujourd'hui dite « naturelle » n'est pas toujours comprise par les riverains.

L'introduction d'animaux permet de **donner une vocation à un espace**, une attractivité et un rôle social (lieu de rencontres) renforçant les **liens avec le monde rural**.

Le pâturage **facilite l'entretien des éléments bocagers conservés** dans ces espaces confortant ainsi l'identité de nos territoires.



Une plus-value biodiversité et un renforcement des continuités écologiques en zone urbaine

- Une alternative à une gestion peu adaptée pour des espaces « naturels » dont l'entretien consistait à un broyage : appauvrissement de la diversité florale et aspect esthétique douteux.

- Un mode de gestion qui favorise la diversité des habitats et permet un entretien adapté à des milieux spécifiques (zones humides)

Attention, pour une réelle plus-value biodiversité, il faut une gestion optimale : chargement, pâturage tournant, choix des animaux.

- Une aide précieuse pour ré-ouvrir des espaces : roncier, ligneux, espèces invasives (Renouée du Japon) et favoriser le retour de la diversité.



Et aussi ... Des intérêts multiples

- > Moins de bruits et de pollutions (par rapport à un entretien mécanique).
- > Pas de production de déchets : la matière organique est revalorisée sur place.
- > **Valorisation et préservation de races domestiques à petits effectifs.**
Attention : **l'origine de l'élevage**, la **capacité à être manipulé** et **l'adaptabilité de la race au type de milieu** sont également des critères importants à prendre en compte pour un projet réussi.



Les clés de la réussite d'un projet d'éco-pâturage

> **Pertinence du choix des sites au regard de la gestion différenciée** : typologie, fréquentation et usage social, mode d'entretien, intérêt paysager

> **Des objectifs de gestion définis et partagés** (élus, riverains) : résultats attendus (ouverture du milieu, maintien végétation rase, contrôle des ligneux...) et communication adaptée (panneau, manipulation des troupeaux en présence des riverains...)

> **Régie interne ou prestataire extérieur** (particulier, paysagiste, agriculteur) ?

- Privilégier **des acteurs locaux**, possédant de solides connaissances techniques

> **Des pratiques et des animaux adaptés**

- Des animaux en quantité suffisante pour ajuster le nombre d'animaux à la disponibilité de nourriture (moins de refus, moins de sélection) : **attention à la notion de pâturage extensif**

- Des **rares adaptées à la typologie du milieu** : zone pentue, humide

- Des **animaux bien éduqués** : rusticité, manipulation aisée, habitude à valoriser la végétation en place (ligneux...)

- **Pâturage tournant** pour une meilleure valorisation de la végétation et un meilleur contrôle du parasitisme.

- **Cohérence** dans le choix des matériaux (durabilité, origine) pour les clôtures, abris...



Table-ronde



- Développer l'attractivité d'un nouveau lotissement par l'éco-pâturage

Jean-François Fruchet, maire de la Verrie

- Entretenir par l'éco-pâturage des zones difficiles d'accès dans un site à haute valeur patrimoniale sur les bords de Sèvre Nantaise

Yannick Maudet, responsable des espaces verts Mortagne-sur-Sèvre

- Faire pâturer des animaux pour entretenir les espaces verts d'une entreprise pour une plus-value économique, écologique et sociale

Alain Grasset, Steelgo La Verrie

- La réglementation sanitaire, ce qu'il faut savoir

Thierry Renaudineau, directeur technique GDS Vendée

- Les modèles économiques de l'éco-pâturage et les fondamentaux techniques

Pierre-Yves Marquis, technicien environnement CPIE Sèvre et Bocage



Visites de terrain

5 ans de pratiques évolutives d'éco-pâturage dans les Jardins de la Cure.
Les pratiques techniques d'éco-pâturage : aménagement des enclos, choix des races...

2 groupes